1 Généralités

1.1 Objet

Dans le cadre de son activité, le SIMETRA est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel sur les salariés suivis, les éventuels candidats, adhérents, et toute personne externe consultant son site internet.

A travers ce document , le SIMETRA renouvelle son engagement à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel qu'il traite.

La présente charte énonce les grands principes et principales lignes directrices du SIMETRA en matière de protection des données à caractère personnel sans que ces derniers ne s'y limitent. En effet nous pouvons être amenés à vous informer de façon plus précise ou spécifique lors de la collecte effective de données pour un traitement en particulier (par exemple par le biais de mentions figurant sur le support directement).
L'objectif de cette Charte est également d'informer en toute transparence les salariés de la manière dont leurs données sont traitées par le SIMETRA.

Afin que notre charte soit la plus accessible et lisible, le SIMETRA vous offre la possibilité d'en lire une version condensée « *La charte en bref* ».

1.2 Définitions

Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) : réglementation applicable aux organismes privés et publics traitant des données à caractère personnel.

Loi Informatique et Libertés (LIL) : *loi nationale applicable aux organismes privés et publics traitant des données à caractère personnel.*

Données à caractère personnel : Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (dénommée « personne concernée »). Pour exemple, peuvent être des données à caractère personnel :

- Les noms, les prénoms
- Numéros de salariés
- Adresses mails des salariés
- Etc.

Délégué à la protection des données (DPD/DPO) : Personne chargée d'assurer la protection des données à caractère personnel au sein de SIMETRA. Vous pouvez, si besoin est, la contacter : dpo@simetra.fr.

Responsable de traitement : Sauf désignation expresse par les dispositions législatives ou réglementaires relatives à ce traitement, il s'agit de la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

Sous-traitant : Il s'agit de la personne physique ou morale, autorité publique, service ou autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable de traitement.

1.3 Table des matières

1 Généralités 1
1.1 Objet 1
1.2 Définitions 1
1.3 Table des matières 2
2 La charte en bref 2
2.1 Pourquoi SIMETRA traite vos données ? 2
2.2 Quelles données personnelles traitons-nous ? 3
2.3 Quels sont vos droits ? 3
2.4 A qui pouvons-nous communiquer vos données personnelles ? 3
2.5 Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ? 4
3 Charte de protection des données personnelles 5
3.1 De quelle manière vos données à caractère personnel en tant que salariés sont-elles traitées ? 5
3.1.1 Traitements réalisés dans le cadre de la gestion des relations Adhérents / prospects 5
3.1.2 Traitements réalisés dans le cadre du suivi de la santé au travail des salariés 7
3.1.3 Traitements réalisés via le site internet 9
3.2 Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel ? 11
3.3 Quels sont les droits et comment les exercer ? 11
3.3.1 Le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles 11
3.3.2 Le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles 12
3.3.3 Le droit à la portabilité de vos données personnelles 12
3.3.4 Le droit de retirer votre consentement 12
3.3.5 Le droit à la limitation du traitement de vos données personnelles 12
3.3.6 Le droit à l'effacement de vos données personnelles 12
3.3.7 Contacter notre DPO 13
3.4 Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ? 13
3.5 Quelles mesures de sécurité mettons-nous en œuvre pour protéger vos données ? 13
3.6 Modification et accessibilité de la charte de la présente charte 14

2 La charte en bref

S'il vous manque du temps pour prendre connaissance de notre charte complète, pas de panique, vous trouverez un condensé de cette dernière ci-dessous.

2.1 Pourquoi SIMETRA traite vos données ?

Dans le cadre de ses missions de service de santé au travail, le SIMETRA est amené à collecter des données personnelles par le biais de ses différentes interactions avec ses adhérents, leurs salariés ou encore les visiteurs de son site internet.

Le SIMETRA en tant que responsable de traitement est amené à traiter des données aussi bien dans le cadre de la gestion administrative de ses adhérents (instruction des demandes d'adhésion, facturation, etc.) que pour répondre aux obligations de suivi de l'état de santé au travail des salariés de ses adhérents (envoi des

convocations, suivi du Dossier Médical de Santé au Travail (DMST), étude de poste, mise en place d'actions de prévention de la santé au travail, etc.).

De même, lors de votre navigation sur notre site internet et nos applications, vos données sont collectées. Elles sont principalement traitées dans le but de gérer les demandes adressées via les formulaires de contact, ou encore pour établir des statistiques de fréquentation.

Que vous soyez salarié des entreprises adhérentes ou bien visiteur du site internet, vos données personnelles seront traitées par le SIMETRA pour diverses raisons.

Ce peut être pour exécuter le contrat d'adhésion conclu avec ses adhérents ou pour respecter les obligations légales de suivi de la santé au travail des salariés. Par ailleurs, certains traitements à la marge sont nécessaires à la poursuite des intérêts légitimes du SIMETRA. Cela concerne en majorité des traitements nécessaires au suivi de l'activité du SIMETRA et à l'amélioration de la qualité de ses services (ex : établissement de statistiques).

2.2 Quelles données personnelles traitons-nous ?

Les informations que nous traitons sont principalement fournies par les entreprises elles-mêmes (vos employeurs) notamment au moment de leur adhésion ou lors de l'embauche de nouveaux collaborateurs.

Par ailleurs, nous disposons d'un formulaire de contact au sein de notre site internet vous permettant de nous adresser diverses demandes ainsi qu'une candidature spontanée.

Dès lors, selon le but poursuivi nous pouvons être amenés à collecter les informations suivantes :

- **Données d'identification** : nom, prénom, adresse email, CV, Lettre de Motivation,etc.
- **Données sur la vie professionnelle** : fonction, type de poste, environnement de travail, etc.
- **Données sur la santé du salarié** (uniquement dans le cadre de la gestion du Dossier Médical de Santé au Travail (DMST)) : pathologie, antécédents, ressenti au travail, etc.
- **Données de connexion** (pour les visiteurs de notre site internet).

2.3 Quels sont vos droits ?

Lorsque vos données font l'objet d'un traitement vous disposez de droit sur ces dernières.

En effet, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité et d'effacement de vos données dans les conditions prévues dans le règlement 2016/679 du 27 avril 2016.
Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en application de la Loi pour une république numérique n°2016-1321 du 7 octobre 2016. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à notre délégué à la protection des données par mail dpo@simetra.fr ou par courrier à l'attention du délégué à la protection des données – 26 All. Marie Politzer, 64200 BIARRITZ.

2.4 A qui pouvons-nous communiquer vos données personnelles ?

L'ensemble des collaborateurs du SIMETRA sont soumis au secret médical et/ou à une obligation de confidentialité selon les fonctions exercées. De même l'ensemble des prestataires avec lesquels travaille le SIMETRA sont soumis à une obligation de confidentialité.

Selon les cas, l'accès à vos données est strictement limité :

- Au personnel habilité du SIMERTRA dans le cadre de l'exercice de ses fonctions

- Aux prestataires dans la limite de l'exécution de leur mission (par exemple pour de la maintenance du logiciel métier de gestion des dossiers médicaux que nous utilisons)
- Aux organismes et autorités légalement autorisés à connaître vos informations

2.5 Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Nous conservons vos données durant le temps n'excédant pas le but poursuivi (gestion administrative des adhérents, suivi du DMST, etc.). Le plus souvent, entre 20 et 50 ans pour les dossiers médicaux après la fin de votre prise en charge. Nous tenons compte également des délais légaux applicables ainsi que des recommandations de la CNIL.

Les éléments exposés ci-dessus constituent un condensé de notre charte de confidentialité, si vous souhaitez en savoir d'avantage sur la manière dont le SIMETRA traite vos données à caractère personnel, nous vous invitons à poursuivre votre lecture.

3 Charte de protection des données personnelles

3.1 De quelle manière vos données à caractère personnel en tant que salariés sont-elles traitées ?

3.1.1 Traitements réalisés dans le cadre de la gestion des relations Adhérents / prospects

Quelles données à caractère personnel sont collectées ?	Pour quelles finalités ?	Qui a accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
• Données d'identification (nom, prénom, coordonnées professionnelles, etc.) • Vie professionnelle (fonction exercée) • Données de connexion au Portail Adhérent	• Enregistrement et instruction des demandes d'adhésion • Gestion administrative des adhérents (facturation, gestion des réclamations, gestion des impayés, etc.) • Réalisation de notre offre socle (suivi de l'état de santé des salariés, prévention des risques professionnels, prévention de la désinsertion professionnelle) • Mise à disposition de l'espace Adhérent	• Personnel habilité du SIMETRA dans la limite de leurs fonctions (Service gestion des Adhérent, Pôle Prévention, Pôle Médical, etc.) • Sous-traitants/ Prestataires du SIMETRA dans la limite de l'exécution de leur mission (ex : prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de suivi de santé au travail) • Organisme ou autorité légalement autorisé à connaitre vos informations	• Conclusion et/ou exécution du contrat d'adhésion
• Adresse électronique	• Vérifier la bonne délivrance de nos communications	• Personnel habilité du SIMETRA dans la limite de leurs fonctions (Service	• Intérêt légitime du SIMETRA

• Informations relatives à l'ouverture des e-mails (confirmation de délivrance)		communication du SIMETRA.) • Sous-traitants/ Prestataires du SIMETRA dans la limite de l'exécution de leur mission (ex : prestataire en charge de notre outil de mailing)	
• Adresse électronique • Informations relatives à l'ouverture des emails et aux clics sur les liens qu'ils contiennent (date et heure d'ouverture, type d'appareil ou de messagerie, identifiant technique associé au pixel)	• Mesurer l'audience de nos communications • Evaluer l'intérêt porté aux contenus et améliorer les communications adressées, notamment leur contenu et leur fréquence	• Personnel habilité du SIMETRA dans la limite de leurs fonctions (Service communication du SIMETRA.) • Sous-traitants/ Prestataires du SIMETRA dans la limite de l'exécution de leur mission (ex : prestataire en charge de notre outil de mailing)	• Consentement des destinataires des communications

3.1.2 Traitements réalisés dans le cadre du suivi de la santé au travail des salariés

Quelles données à caractère personnel sont collectées ?	Pour quelles finalités ?	Qui a accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
• Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse e-mail, etc.) • Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, nombre d'enfant, etc.) • Vie professionnelle (emploi actuel, historique professionnel, risques liés à l'activité exercée, etc.) • Données médicales (antécédents, résultats des tests effectués par le SIMETRA, recommandations du médecin, ensemble des informations partagées avec les médecins et autre professionnel en charge du suivi du salarié) • Habitudes de vie ayant une influence sur la santé au travail (tabac, alcool, stress etc.)	• Gestion administrative des salariés suivi (envoi des convocations, suivi des visites, rappels des prochaines visites etc.) • Gestion et suivi du Dossier Médical Santé-Travail (DMST) • Mise en place d'actions de prévention en milieu de travail (étude de poste, session de sensibilisation/formation, etc) • Orientation des salariés vers d'autres professionnels de santé le cas échéant • Archivage des dossiers médicaux	• Personnel habilité du SIMETRA dans la limite de leurs fonctions (Service gestion des Adhérent, Pôle Prévention, Pôle médical, etc.) • Sous-traitants/ Prestataires du SIMETRA dans la limite de l'exécution de leur mission (ex-prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de suivi de santé au travail) • Organisme ou autorité légalement autorisé à connaitre vos informations	• Obligation légale de suivi de la santé au travail des salariés de ses adhérents

• Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse postale, téléphone, adresse e-mail, etc.) • Situation familiale et vie personnelle : (statut marital, nombre d'enfant, etc.) • Vie professionnelle (emploi actuel, historique professionnel, risques liés à l'activité exercée, etc.) • Données sensibles pertinentes dans le cadre de l'accompagnement social • Informations permettant d'apprécier les difficultés sociales rencontrées	• Accompagnement et suivi social des salariés	• Personnel habilité du SIMETRA dans la limite de leur fonctions (service gestion des Adhérent, Pôle Prévention, Pôle médical, etc.) • Sous-traitants/ Prestataires du SIMETRA dans la limite de l'exécution de leur mission (ex-prestataire en charge de la fourniture et maintenance du logiciel métier de suivi de santé au travail) • Organisme ou autorité légalement autorisé à connaitre vos informations	Consentement du salarié
• Tout type de données sous la forme anonymisée ou pseudonymisée.	• Etablissement de statistiques anonymisées pour le suivi de notre activité de Service de Santé au travail	• Personnel habilité du SIMETRA dans la limite de leurs fonctions (Service gestion des Adhérent,	• Intérêt légitime de SIMETRA

		Pôle Prévention, Pôle médical, etc.)	

3.1.3 Traitements réalisés via le site internet

Quelles données à caractère personnel sont collectées ?	Pour quelles finalités ?	Qui a accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
• Données d'identification (nom, prénom, coordonnées, etc.) • Données fournies via les formulaires	• Répondre aux sollicitations des visiteurs	• Personnel habilité du SIMETRA dans la limite de leurs fonctions • Sous-traitants/ Prestataires du SIMETRA dans la limite de l'exécution de leur mission	• Intérêt légitime de SIMETRA
• Données d'identification (nom, prénom, coordonnées, etc.) • **Données relatives à la vie professionnelle (CV complet)** • Données fournies via les formulaires	• Gestion du recrutement via le site internet	• Personnel habilité du SIMETRA dans la limite de leurs fonctions • Sous-traitants/ Prestataires du SIMETRA dans la limite de l'exécution de leur mission	• Intérêt légitime de SIMETRA
• Données de connexion (Adresses IP, journaux d'événements…)	• Sécurisation, analyse et développement de l'efficacité du contenu de notre site et de nos apparitions.	• Personnel habilité du SIMETRA dans la limite de leurs fonctions	• Intérêt légitime de SIMETRA

• Données relatives aux mesures d'audience (statistiques sur les pages vues, le temps passé sur une page, etc.)	Les données sont exploitées sous une forme anonymisée.	• Sous-traitants/ Prestataires du SIMETRA dans la limite de l'exécution de leur mission	

3.2 Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel ?

Documents	Durée de conservation
DMST des salariés occupant des postes non exposés à des risques particuliers	40 ans à compter de la fin de la prise en charge
DMST salarié exposé à des agents biologiques pathogènes	10 à 40 ans compter de la dernière exposition
DMST salarié exposé à des agents chimiques dangereux et agents chimiques dangereux cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction	50 ans à compter de la dernière exposition
DMST salarié exposé à des rayonnements ionisants	50 ans à compter de la dernière exposition
DMST salarié exposé à de l'amiante	50 ans à compter de la dernière exposition
DMST salarié travaillant en milieu hyperbare	40 ans à compter de la dernière exposition (a minima 20 ans)
Dossier de suivi social	2 ans à compter de la fin de l'accompagnement
Ensemble des éléments constituants des pièces comptables	10 ans
Dossier Client/ Adhérent	5 ans à compter de la fin de la relation contractuelle
Eléments du Dossier d'entreprise (DU, fiche d'entreprise, list des salariés suivis, etc.)	10 à compter de la fin de la relation contractuelle
Dossier de contentieux et gestion des réclamations adhérent en dehors de toute procédure judiciaire	5 ans à compter du règlement du litige et versement indemnisations
Données relatives aux demandes d'exercice de droit	1 an à compter de la réception des demandes
Données de connexion (adresses IP, journaux d'événements.	1 an
Données relatives aux mesures d'audience	1 an

Les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou conservées au titre du respect d'une obligation légale, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une période correspondant aux durées de prescription légale (et notamment le délai de droit commun de 5 ans).

3.3 Quels sont les droits et comment les exercer ?

Comme énoncé précédemment, lorsque vos données font l'objet d'un traitement vous disposez de droit sur ces dernières.

3.3.1 Le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles

Vous avez le droit de demander au SIMETRA s'il traite vos données et de vous transmettre les informations vous concernant.

A ce titre, vous pouvez :

- Accéder à l'ensemble des donnés vous concernant ;
- Connaître l'origine des données vous concernant ainsi que les destinataires de celles-ci ;

- Accéder aux données sur lesquelles le SIMETRA s'est fondé pour prendre une décision vous concernant ;
- Obtenir une copie de vos données.

Enfin, vous disposez du droit de rectifier vos données lorsque celles-ci sont incomplètes ou inexactes. Par exemple si votre situation familiale a changé, vous pouvez demander la correction de vos informations personnelles.

3.3.2 Le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles

Ce droit vous permet de vous opposer à ce que vos données soient utilisées par le SIMETRA. Pour ce faire, vous devez mettre en avant des raisons tenant à votre situation particulière.
Vous avez le droit de vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles si celles-ci sont traitées sur la base de l'intérêt légitime du SIMETRA. Il vous sera donc possible de vous opposer au traitement à tout moment.

3.3.3 Le droit à la portabilité de vos données personnelles

Si vous avez donné votre consentement pour le traitement de vos données ou si le traitement de vos données est nécessaire à l'exécution d'un contrat conclu avec le SIMETRA, vous avez le droit à la portabilité de vos données.

Ce droit vous permet :

- De récupérer vos données personnelles traitées et de les stocker sur un appareil ou un cloud privé par exemple. Ce droit vous permet de gérer plus facilement et par vous-même vos données personnelles.
- De transférer vos données personnelles à un autre organisme

3.3.4 Le droit de retirer votre consentement

Dans le cas où vous avez donné votre consentement pour le traitement de vos données, vous avez le droit de retirer ce consentement à tout moment, aussi facilement que vous l'avez donné et sans aucune conséquence qui vous serez préjudiciable.

3.3.5 Le droit à la limitation du traitement de vos données personnelles

Ce droit vous permet de geler temporairement l'utilisation de vos données. Il peut être exercé en parallèle d'une autre demande de droit comme le droit d'opposition ou rectification par exemple.
Cela vous permet de « mettre en pause » l'utilisation de vos données pendant l'étude de votre demande d'exercice de droit.

Dès lors, une fois le traitement de vos données mis en pause, celles-ci ne pourront être utilisées que dans les cas suivants :

- Vous avez donné votre accord ;
- Pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- Pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale ;
- Pour des motifs importants d'intérêt public de l'Union ou d'un Etat membre.

3.3.6 Le droit à l'effacement de vos données personnelles

Ce droit vous permet tout simplement d'obtenir la suppression de vos données personnelles.

- Vous pouvez demander l'effacement de vos données si :
- Vos données sont utilisées à des fins de prospection ;
- Les données ne sont pas ou plus nécessaires au regard des objectifs pour lesquelles elles ont été initialement collectées ;

- Vous retirez votre consentement à l'utilisation de vos données ;
- Vos données font l'objet d'un traitement illicite ;
- Vos données ont été collectées lorsque vous étiez mineurs ;
- Vos données doivent être effacées pour respecter une obligation légale ;
- Vous vous êtes opposé au traitement de vos données et SIMETRA n'a pas de motif impérieux de ne pas donner suite à votre demande.

Dans certains cas, le SIMETRA ne pourra faire droit à votre demande en particulier si le SIMETRA est dans l'obligation légale de conserver vos données ou encore si vos données sont nécessaires pour la constatation, de l'exercice ou de la défense de droits en justice (Ex : données utilisées dans le cadre de la gestion d'un contentieux).

3.3.7 Contacter notre DPO

Pour exercer vos droits ou tout autre question relative au traitement de vos données vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par mail à l'adresse dpo@simetra.fr ou par courrier à l'adresse SIMETRA, 26 All. Marie Politzer, 64200 BIARRITZ . Si vous le souhaitez, vous pouvez également exercer vos droits sur place en vous présentant à l'accueil, votre demande sera ensuite relayée à notre DPO.

Toutefois, il est précisé que quel que soit le mode d'exercice de droit choisi, chacune de vos demandes doit être accompagnée d'éléments permettant de justifier votre identité.

Une fois votre demande reçue, sachez que nous disposons d'un délai d'un mois pour vous répondre. Ce délai pourra être suspendu si votre demande nécessite des éléments complémentaires.

3.4 Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ?

Vos données ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Dans l'hypothèse où le SIMETRA aurait recours à des sous-traitants situés en dehors de l'Union Européenne, nous nous engageons à s'assurer que les sous-traitants présentent des mesures techniques et organisationnelles appropriées de sorte que le traitement réponde aux exigences du présent règlement et garantisse la protection des droits de la personne concernée.

3.5 Quelles mesures de sécurité mettons-nous en œuvre pour protéger vos données ?

Nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires à la protection et à la sécurité de vos données, et conformes aux règles de l'art.
Nous nous engageons notamment à assurer :

- La confidentialité de vos données en empêchant l'accès à des tiers non autorisés mais également la confidentialité interne, de sorte que seuls les services ayant besoin de vos données y ont accès ;
- L'intégrité des données que nous traitons en empêchant leur modification en dehors du cadre prévu lors de leur collecte, ou leur destruction ou altération par erreur ou malveillance ;
- La disponibilité des données, leur conservation et la disponibilité des systèmes d'information ;
- La traçabilité des opérations, à savoir notamment la possibilité de les garder une trace de manière exploitable afin de pouvoir rétablir la situation ou trouver l'origine d'un incident ;
- La sauvegarde des données de manière à permettre leur restauration au plus tôt en cas d'anomalie ;
- La continuité des prestations même en cas d'incident dans nos locaux.

Nos systèmes d'informations et postes de travail sont sécurisés et chiffrés sauf incompatibilité technique. Nous avons déployé des logiciels de gestion, stockage et échange de données sécurisés et basés en Europe. Enfin notre personnel est régulièrement sensibilisé à la sécurité informatique.

3.6 Modification et accessibilité de la charte de la présente charte.

La présente charte est la seule opposable jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.

Elle est susceptible d'évolution, le SIMETRA se réserve le droit de la mettre à jour ou de la modifier à tout moment et sans préavis.

Il vous est donc conseillé de la consulter régulièrement.

De plus, cette charte peut-être également consultable au sein du SIMETRA.